

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Technicien hospitalier

Informations sur le concours

Création le :	12-05-2025
Demande de validation le :	22-05-2025
Publié le :	22-05-2025
Dépublié le :	
Filière :	Filière technique
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	5
Date du concours :	10-10-2025
A propos du poste :	

Un concours sur titres est ouvert au CAPS de Rosières-aux-Salines en vue de pourvoir 5 postes de technicien hospitalier :

Restauration et hôtellerie : 3 postes

Installation et maintenance de matériels électroniques : 1 poste

Gestion technique et contrôle : 1 poste

Informations sur l'établissement

Nom :	CAPS
Ville :	54110 Rosières-aux-Salines
Site Web :	https://caps-54-51.com/

Pour candidater

Date limite de candidature : 10-09-2025

Conditions de candidature :

Peuvent être candidats les personnes titulaires d'un baccalauréat technologique ou d'un baccalauréat professionnel ou d'un diplôme homologué au niveau IV sanctionnant une formation technico-professionnelle ou d'une qualification

reconnue comme équivalente, dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007, correspondant à l'une des spécialités mentionnées à l'article 1er de l'arrêté du 12 octobre 2011 susvisé, dans l'un des domaines correspondant aux fonctions statutairement dévolues aux techniciens hospitaliers.

Pièces à fournir :

- Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre (lettre de motivation) ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une copie des titres de formation, certifications et équivalences ;
- Une copie de la carte d'identité nationale recto-verso ou une photocopie du livret de famille;
- Le cas échéant, une copie de l'état signalétique des services militaires ou une copie de l'attestation de participation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD), ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;

Pour information : l'extrait de casier judiciaire n°2 sera sollicité par l'établissement organisateur du concours auprès des services compétents.

Les dossiers de candidature doivent être adressés PAR COURRIER RECOMMANDE :

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Les candidatures doivent être adressées PAR COURRIER RECOMMANDE (le cachet de la poste faisant foi)

CAPS

Service RH Concours

4 rue Léon Parisot

54110 ROSIERES AUX SALINES

Tout dossier incomplet et/ ou ne respectant pas le mode d'envoi ne sera pas retenu.